



# LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

A l'attention des Président(e)s  
d'Associations de la Ligue Régionale  
Grand Est de Basketball

Tomblaine le 15 avril 2024

**Objets :**

**Convocation Assemblée Générale**

**Acte de candidature**

**Procuration / Mandat de représentation**

**Acte de candidature Délégué Fédéral**

**Formulaire déplacement - repas**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Régionale Grand Est de Basketball a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire et élective qui se tiendra le :

**Samedi 15 juin 2024 à 14h00**

**Salle le Réservoir**

**2 Rue Emile Erckmann**

**54 300 LUNEVILLE**

**1. Acte de candidature au Comité Directeur**

Les personnes souhaitant postuler comme membre du Comité Directeur de la Ligue doivent transmettre leur candidature par lettre recommandée avec avis de réception **avant le 15 mai 2024** (cachet de La Poste faisant foi) uniquement sur la fiche «[2024-03-15 GES Formulaire candidature AG 15 juin 2024 VFIN](#)», au siège de la Ligue :

Ligue Régionale Grand Est de Basketball

Commission Electorale

Maison Régionale des Sports

13 rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE

**Pour Rappel :** Les candidats au Comité Directeur doivent être âgés de 16 ans au moins, jouissant de leurs droits civiques et licenciés depuis au moins six mois à la date de l'élection au sein d'un des départements de la Région Grand Est.

La Commission Electorale, validée par le Comité Directeur, procédera à la vérification de la recevabilité des candidatures.

## 2. Procuration - Assemblée Générale

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale se déroulera conformément aux dispositions prévues dans les statuts de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

En conséquence, comme indiqué à l'article 7-2.4 de ces statuts, le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- ✓ La procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,
- ✓ Un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,
- ✓ La procuration doit être déposée où parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale à l'adresse suivante :

**Ligue Régionale Grand Est de Basketball**  
**Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – 54 510 TOMBLAINE**  
**ou par mail : [secretariat@lrgeb.fr](mailto:secretariat@lrgeb.fr)**

## 3. Mandat de représentation - Assemblée Générale

Les groupements sportifs disputant les championnats seniors ou jeunes : nationaux, régionaux ou départementaux qualificatifs aux championnats régionaux, peuvent donner un mandat de représentation à une personne licencié(e) de 16 ans et plus, ou majeur jouissant de ses droits civiques de **leur association**.

## 4. Acte de candidature Délégué Fédéral

Les personnes souhaitant postuler comme Délégué Fédéral de la Ligue doivent transmettre leur candidature sur papier libre par lettre recommandée avec avis de réception avant le 15 mai 2024 (cachet de La Poste faisant foi).

## 5. Déplacement – Repas

En fonction des inscrits, un bus et un repas seront prévus pour les Président(e)s ou leur représentant(e) souhaitant en profiter.

Je vous remercie de remplir le formulaire au lien suivant **avant le 1<sup>er</sup> juin 2024** : [lien inscription](#)

## 6. Absence à l'Assemblée Générale

**Toute absence d'un club à l'Assemblée Générale entraînera une participation aux frais d'organisation de 150,00 €.**

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**René KIRSCH**  
Président  
Ligue Grand Est de Basketball

